

Chef-fe de projet "Petites villes de demain" Fiche de poste

Informations générales :

- Catégorie A filière administrative,
- Contractuel sur CDD de droit public pour une durée d'un an renouvelable jusqu'à 6 ans
- Temps complet
- Poste basé à Pays-de-Clerval

Description du poste :

Descriptif de l'employeur

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes (16 500 habitants - 54 communes - entre Besançon et Montbéliard) rassemble 40 agents sur des compétences en plein développement telles que l'économie, l'habitat, le tourisme, l'eau, l'assainissement ou les ordures ménagères. La Communauté de communes a confirmé sa volonté de s'inscrire dans le programme Petites Villes de Demain initié par l'Etat, sous une candidature commune de ses 4 bourgs-centres : L'Isle sur le Doubs, Arcey, Rougemont et Pays de Clerval. Les communes de L'ISD, Rougemont et Pays de Clerval avaient déjà été lauréates de l'appel à manifestation régional pour la revitalisation des bourgs-centres.

C'est sous cette même forme que cette candidature a été retenue et que les 4 communes ont été labellisées Petites Villes de Demain en décembre 2020.

Le programme Petites villes de demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable. Afin de piloter ce programme et de garantir la bonne réalisation des actions qui en découlent, il est nécessaire de recruter un chef de projet Petites Villes de Demain.

Descriptif du poste

Sous l'autorité du Président, du DGS et de la DGA, vous avez pour mission principale de piloter le programme Petites Villes de Demain et de garantir la bonne réalisation des actions qui en découlent. Le chef de projet travaillera de façon très étroite avec les élus et les services des 4 bourgs-centre.

Tout au long du programme Petites villes de demain, le chef de projet est le chef d'orchestre du projet de revitalisation par le pilotage et l'animation du projet territorial. Il coordonne la conception ou l'actualisation du projet de territoire, définit la programmation et coordonne les actions et opérations de revitalisation dans les Petites villes de demain dont il est le chef de projet. Il appuie et conseille les instances décisionnelles communales ou/et intercommunales engagées dans le projet. Il entretient des liens étroits avec les partenaires locaux (dont les représentants des partenaires nationaux), qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Il bénéficie d'un réseau du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences.

Missions

- Participer à la conception ou à l'actualisation du projet de territoire et en définir sa programmation :
 - Recenser les documents stratégies territoriaux, les études et le(s) projet(s) en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux ;
 - En lien étroit avec le maire ou l'élu référent, stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider le projet global de revitalisation, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux ;
 - Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation ;
 - Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;
 - Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou avenantés (projet de territoire, programmation, convention-cadre, convention OPAH-RU*...).

- Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel :
 - Impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires de la Ville.
 - Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions global ;
 - Mettre en œuvre et animer une OPAH-RU* (suivi et animation des partenariats financiers et opérationnel, élaboration d'une stratégie de concertation et de communication) ou tout autre dispositif ;
 - Gérer des marchés publics pour le choix des prestataires ;
 - Gérer le budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions ;Assurer le suivi, et l'évaluation du projet de territoire et des opérations.
- Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :
 - Coordonner et, le cas échéant, encadrer l'équipe-projet ;
 - Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet ;
 - Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou règlementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
 - Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ;
 - Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de coconstruction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.

- Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :
 - Participer aux rencontres et échanges
 - Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques

- Toute action principale ou accessoire sollicitée par la hiérarchie

Relations fonctionnelles :

- président-es, vice-président-es, élu-es de la CC2VV;
- services de la CC2VV ;
- contacts fréquents et relations étroites avec les élu/es des 4 communes;
- relations étroites avec les services des 4 communes, et du PETR ;
- relations avec les acteurs intervenant dans le domaine de l'économie, du numérique, de la culture, du tourisme, de la santé, de l'habitat, de l'environnement...

Compétences et qualités requises

- Formation supérieure (Niveau bac +4 ou bac +5) en aménagement du territoire, développement local, urbanisme, développement du territoire, environnement ;
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités et des programmes de financements publics ;
- Bonne connaissance des problématiques territoriales en milieu rural, des enjeux, évolutions et cadre réglementaire
- Formation et expérience sur le même type de poste et/ou d'établissement souhaitée : compétences attendues en matière d'ingénierie de projets, d'animations de réunions et de partenariats, de mobilisation et de mise en réseau d'acteurs
- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique)
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Conduite de réunion

Aptitudes:

- Capacité d'anticipation et d'adaptation, sens de l'initiative, dynamisme, autonomie, rigueur, disponibilité, implication, aptitude confirmée au travail en équipe;
- Doté(e) de qualités relationnelles et rédactionnelles, vous avez le sens de l'écoute et savez travailler de manière réactive, organisée et autonome et rendre compte à votre hiérarchie

Spécificités liées au métier:

- Permis B indispensable
- Temps complet, horaire de journée, réunions possibles en soirée
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + action sociale (CNAS) (environ 1700 € net)

Poste à pourvoir le 01/09/2021

Les candidatures (lettre de motivation + CV détaillé) doivent être adressées AVANT LE 10/07/2021, à :
Monsieur le Président,
Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes,
11 rue de la Fontaine
25340 Pays-de-CCClerval

Pour toute question, contacter Sophie CASSARD, Directrice Générale Adjointe :
sophie.cassard@cc2vv.fr